

**PROFESSIONNELS  
AGRICULTEURS  
ASSOCIATIONS**

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Tarifs en euros HT



# Principales conditions tarifaires applicables aux professionnels, aux agriculteurs et aux associations

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 - Tarifs en euros HT

	<b>Banque pratique</b>	<b>P.2</b>
	<b>Banque au quotidien</b>	<b>P.4</b>
	<b>Opérations courantes</b>	<b>P.6</b>
	<b>Cartes bancaires et services monétiques</b>	<b>P.7</b>
	<b>Financements bancaires</b>	<b>P.9</b>
	<b>Opérations à l'international</b>	<b>P.10</b>
	<b>Opérations sur titres</b>	<b>P.12</b>
	<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>P.12</b>

## Banque pratique

Pour consulter vos comptes, découvrir les nouveautés

<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Et depuis votre mobile

Application Ma Banque\*  
Application Paiement Mobile\*

Plateforme Pro/Agri

0 800 400 666\*\*

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance)

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos conditions tarifaires complètes sont consultables dans toutes nos agences et sur Internet [www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance) où un lexique est à votre disposition.

\* Applications Ma Banque et Paiement Mobile pour IOS et Android.

\*\* Service et appel gratuits.

Seules les prestations signalées par un ▲ sont assujetties à la TVA.

# ÉDITO

Chers clients, Chers sociétaires,

La période récente a mis en évidence la force de notre modèle coopératif. Le Crédit Agricole Centre France est résolument engagé au cœur de son territoire et présent à vos côtés pour vous proposer des solutions adaptées et vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets.

Votre satisfaction est notre priorité. C'est dans cette optique que nous poursuivons le déploiement d'une politique tarifaire responsable au bénéfice de nos 880 000 clients. Ainsi, afin de vous permettre de faire vos choix en toute confiance, nous avons conçu ce guide tarifaire, simple et lisible, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il est également consultable sur notre site [www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance).

Les équipes du Crédit Agricole Centre France restent à votre écoute et vous remercient de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Claude MAZZA  
Directeur Général Adjoint  
Crédit Agricole Centre France



# Banque au quotidien

## Fonctionnement du compte

Frais de tenue de compte : commissions liées à la gestion du compte

<b>Commission de tenue de compte</b> (prélèvement trimestriel)	12,40 €/mois
• Avec Compte Service Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
• Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
<b>Commission de mouvement de compte</b> (sur mouvement au débit du trimestre)	0,140 %
• Avec Compte Service Professionnels	0,060 %
• Avec Compte Service Agriculteurs	GRATUIT
• Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
<b>Frais de tenue de compte Associations</b> (prélèvement trimestriel)	1,05 €/mois
<b>Frais de tenue de compte inactif (frais annuel de gestion)*</b>	30,00 €
<i>Compte sans mouvement depuis plus de 12 mois</i>	
<b>Frais d'actualisation administrative et juridique</b> ▲ (forfait annuel par société)	20,00 €
<b>Relevés de comptes</b>	
• Mensuel	GRATUIT
• Quinzaine (facturation mensuelle)	3,50 €
- Avec Compte Service Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
- Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs	GRATUIT
• Décadaire (facturation mensuelle)	3,50 €
• Bis et ter à la quinzaine ou mensuel	3,50 €
• Journalier et bis journalier (prélèvement mensuel)	Coût postal
• E-relevé	GRATUIT
• Réédition de relevé	18,00 €
<b>Relevé de comptes spécifique</b> (annuel)	
• Envoi individuel	GRATUIT
<b>Assistance au changement de domiciliation bancaire</b>	GRATUIT
<b>Frais de recherche de documents</b>	
• Recherche simple ▲	18,00 €
• Recherche complexe ▲	Étude personnalisée
<b>Photocopie, page d'édition</b> ▲	2,25 €
<b>Commande Kbis</b> ▲	Coût réel
<b>Recommandé avec avis de réception</b> (par envoi, prélèvement mensuel)	8,60 €
<b>Attestation pour commissaire aux comptes</b> ▲	160,00 €
<b>Attestation pour commissaire aux comptes pour associations</b>	
• ≤ à 5 écritures ▲	37,35 €
• > à 5 écritures ▲	74,60 €
<b>Frais de location de coffre-fort</b> (annuels) (selon taille et montant assuré) ▲	De 75,00 € à 233,34 €
<b>Frais de location saisonnière de coffre-fort</b> ▲	25,38 €/mois

Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services bancaires de base mentionnés à l'article D. 312-5 du Code monétaire et financier.

## Cotisation à une offre groupée de services

### Compte-Service (en fonction des flux confiés)

Tarification applicable aux contrats en cours (arrêt de la commercialisation)

<b>Professionnels</b> (cotisation mensuelle)	De 21,11 € à 56,00 €
<b>Agriculteurs</b> (cotisation mensuelle)	De 19,30 € à 35,90 €

### Compte à Composer (en fonction des flux confiés)

<b>Soacle Compte à Composer Agriculteurs - Vos essentiels au quotidien</b>	De 17,30 € à 22,40 €
<b>Soacle Compte à Composer Professionnels - Vos essentiels au quotidien</b>	De 15,40 € à 68,50 €
<b>Module Placement Programmé Agriculteurs ou Professionnels</b> <sup>(1)</sup>	2,20 €
<b>Module Placement Dynamisé Agriculteurs ou Professionnels</b> <sup>(1)(2)</sup>	
• Forfait	4,70 €
• Taux de commission sur plus-values	8,00 %

\* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(1) Les modules Placement Programmé et Placement Dynamisé sont exclusifs l'un de l'autre.

(2) Le module Placement Dynamisé est réservé au(x) client(s) justifiant d'un montant minimum moyen annuel d'excédent de trésorerie de 20 000 €.

## Services de banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone mobile, téléphone fixe)

<b>Internet CA en ligne</b> ( <i>abonnement au service</i> )	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essentiel Pro</li> <li>• Offre Pro et Offre Pro Bourse (<i>mensuel</i>)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec Compte Service Professionnels ou Agriculteurs</li> <li>- Avec Compte à Composer Professionnels ou Agriculteurs</li> </ul> </li> <li>• Accès utilisateurs pour Offre Pro et Offre Pro Bourse (<i>mensuel</i>)</li> <li>• E-relevé</li> </ul>	GRATUIT 16,50 € GRATUIT GRATUIT GRATUIT
<b>Services informatisés - EDI</b> ( <i>Échange de Données Informatisées</i> )	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnement mensuel EBICS et WEB/EDI               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec Compte-Service Professionnels</li> </ul> </li> </ul>	Étude personnalisée GRATUIT
<b>Pack prélèvement</b>	Étude personnalisée
<b>Commission à l'opération</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque ▷ Client               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevé de comptes ou de LCR</li> </ul> </li> <li>• Client ▷ Banque               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prélèvement simple, accéléré et SEPA<sup>(3)</sup></li> <li>- Virement valeur jour</li> <li>- Émission d'un virement SEPA<sup>(3)</sup></li> <li>- Remise LCR</li> <li>- Émission d'un virement non SEPA<sup>(3)</sup></li> </ul> </li> </ul>	0,14 €  0,52 € 17,00 € 0,14 € 0,14 € Voir opérations avec l'étranger page 10
<b>Ma signature EDI</b> ( <i>facturation mensuelle</i> ) ▲	8,00 €
<b>Signature électronique sécurisée</b> ▲	114,00 €
<i>Tarification applicable aux contrats en cours (arrêt de la commercialisation)</i>	
<b>E-Transactions</b> ( <i>module d'encaissement des paiements sur un site internet</i> )	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnement mensuel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre Téléphone-Fax-Courrier</li> <li>- Offre Access</li> <li>- Offre Premium</li> <li>- Frais de processing (<i>par transaction</i>)</li> </ul> </li> </ul>	13,00 € 17,00 € 20,00 € 0,15 €
<b>Facture Acceptée à Échéance</b> ( <i>ex-VCOM</i> )	Étude personnalisée
<b>Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS, par mail</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alerte journalière de solde (<i>5 jours/semaine</i>)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alerte de mise à disposition des moyens de paiement</li> <li>- Avec CAC<sup>(4)</sup> Pro ou Agri</li> </ul> </li> <li>• Alerte Écopage/Écrêtage               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec module Placement Programmé CAC<sup>(4)</sup> Pro ou Agri</li> </ul> </li> </ul>	0,20 €/alerte/canal GRATUIT 0,20 €/alerte/canal GRATUIT

## Autres services

<b>Pleinchamp Pro</b> ( <i>cotisation mensuelle</i> )	9,90 €/mois
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec CS<sup>(5)</sup> Agri ou CAC<sup>(4)</sup> Agri (<i>ensemble des services Pleinchamp Pro</i>)</li> </ul>	GRATUIT

## Assurances et prévoyance

<b>Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuricompte Agri Plus (<i>cotisation mensuelle</i>)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec CAC<sup>(4)</sup> Agri</li> </ul> </li> <li>• Sécuricompte Pro Plus (<i>cotisation mensuelle</i>)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec CAC<sup>(4)</sup> Pro</li> </ul> </li> </ul>	4,15 € GRATUIT 4,15 € GRATUIT
<b>Assurance soutien financier</b> ( <i>cotisation mensuelle</i> )	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurihelp Agri Plus               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec CAC<sup>(4)</sup> Agri</li> </ul> </li> <li>• Sécurihelp Pro Plus               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec CAC<sup>(4)</sup> Pro</li> </ul> </li> </ul>	6,20 € 3,05 € 1,02 € 0,51 €

(3) SEPA : Single Euro Payments Area comprenant les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) + Andorre, Le Vatican, Monaco, Saint-Marin, Suisse et Royaume-Uni.

(4) Compte à Composer.

(5) Compte Service. Tarification applicable aux contrats en cours (arrêt de la commercialisation).



# Opérations courantes

## Encaissements/décaissements

Versement d'espèces	
• Billets	GRATUIT
• Pièces	GRATUIT
• Cotisation carte de dépôt d'espèces (annuelle)	10,00 €
Service de crédit par avance d'espèces	1,00 € par tranche de 5 000,00 € déposés
Mise à disposition de fonds	21,50 €
Retrait d'espèces de dépannage sur présentation du chéquier dans un Crédit Agricole d'une autre Caisse régionale	GRATUIT

## Prélèvements SEPA<sup>(3)</sup>

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement ou réception d'un prélèvement SEPA <sup>(3)</sup>	GRATUIT
Païement d'un prélèvement SEPA <sup>(3)</sup>	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement émis	7,10 €
Remise télétransmise ou support informatique (par prélèvement)	0,52 €
Remise support papier (par prélèvement)	3,05 €
Frais d'opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
Prélèvements SDD* B to B**	
• Mise en place	10,60 €
• Modification/suppression	5,20 €
• Remise (par prélèvement)	0,36 €
Demande d'identifiant créancier SEPA <sup>(3)</sup> (ICS)	66,00 €

## Virements SEPA<sup>(3)</sup>

Réception d'un virement SEPA <sup>(3)</sup>	GRATUIT
Frais d'émission d'un virement sur une autre banque (délais d'exécution : 1 jour bancaire ouvré maximum, 2 jours ouvrés si virement papier)	
• Frais par virement occasionnel	4,30 €
• Frais par virement permanent (prélèvement annuel global d'avance)	
- Frais de mise en place	GRATUIT
- Par opération	1,70 €
• Ponctuel ou permanent, par Internet, avec Offre Pro et Offre Pro Bourse	GRATUIT
• Emission d'un virement instantané SEPA via le service de banque à distance	1,00 €
Virement en nombre sur liste (papier ou fax)	
• Par virement	3,05 €
• Minimum par liste	16,20 €
Virement valeur jour	17,00 €

## Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	26,00 €
--	---------

## Fourniture de chéquier

Remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	2,50 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé (frais de poste inclus)	8,60 €
Lettre-chèque	Étude personnalisée

## Chèques

Remise de chèque(s)	GRATUIT
Remise de chèque(s) Image	GRATUIT
Chéquier marchand de bestiaux	7,20 €
Cachet d'endos de chèque ▲	12,20 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	18,00 €
Frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) (vol ou perte), par l'émetteur	20,00 €
Dates de valeur appliquées	
• Chèque tiré (en jours ouvrés)	J - 1
• Remise de chèque(s) (en jours ouvrés)	J + 1

\* SDD : SEPA Direct Debit ou Prélèvement SEPA.

\*\* SDD B to B ou interprofessionnel : réservé aux échanges entre professionnels.

## LCR - BOR

• Avis de sort, impayé, prorogé ou réclamé	10,00 €
• Rejet	18,50 €
<b>Commission de service</b>	
• Papier (par LCR/BOR)	3,45 €
• Magnétique (par LCR/BOR)	0,57 €

## Dates de valeur LCR/BOR

<b>LCR/BOR présenté à l'encaissement</b>	
• Dans les délais (échéance - 10 jours ouvrés)	J + 2 ouvrés
• Brûlants ou échus	Date de saisie + 9 jours ouvrés
<b>LCR/BOR à l'escompte</b>	J + 2 ouvrés
<b>LCR/BOR à payer</b>	J -1 calendaire

## Incidents de fonctionnement

<b>Commission d'intervention</b>	
<i>Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)</i>	
• Par opération	9,80 €
• Plafond mensuel	25 opérations
<b>Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé</b>	25,00 €
<b>Incident de paiement sur chèque</b>	
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Pour un chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €
- Pour un chèque supérieur à 50 €	50,00 €
<i>Ces 2 forfaits comprennent la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable et les frais pour rejet. En cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours, les frais ne sont pas prélevés.</i>	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,00 €
<b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*</b>	
• Si paiement < à 20 €	Montant du paiement maxi
• Si paiement ≥ à 20 €	20,00 €
<b>Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision*</b>	
• Si paiement < à 20 €	Montant du paiement maxi
• Si paiement ≥ à 20 €	20,00 €
<b>Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</b>	35,00 €
<b>Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire</b>	30,00 €
<b>Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque</b>	50,00 €
<b>Frais par saisie attribution ou conservatoire</b>	135,00 €
<b>Frais par avis à tiers détenteur</b>	10 % maximum du montant dû au Trésor Public**
<b>Frais par saisie mobilière</b>	10 % maximum du montant dû au Trésor Public**
<b>Frais par saisie pénale</b>	10 % maximum du montant dû au Trésor Public**
<b>Plis non distribués, courrier retourné par La Poste ▲</b>	17,50 €
<b>Frais de gestion d'anomalie d'adresse (NPAI***) (annuel) ▲</b>	17,50 €



## Cartes bancaires et services monétiques

### Vos cartes bancaires à usage professionnel et services rattachés

<b>Cotisations cartes (annuelles)</b>	
• MasterCard Professionnel à autorisation systématique	38,00 €
• Business débit immédiat	56,00 €
• Business débit différé	56,00 €
• Business débit différé + retrait	56,00 €
• Business Executive débit immédiat	142,00 €
• Business Executive débit différé	142,00 €
• Visa à débit immédiat (arrêt de la commercialisation)	56,00 €
• Visa à débit différé (arrêt de la commercialisation)	56,00 €
• Visa Premier à débit différé (arrêt de la commercialisation)	142,00 €

\* Dans la limite du montant de l'ordre de paiement (rejet pour insuffisance de provision). Ce montant comprend la commission d'intervention et les frais de rejet. En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande.

\*\* Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

\*\*\* NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée).

<b>Opposition faite par le titulaire de la carte</b> ( <i>perte ou vol</i> ) <i>(gratuit avec un Compte Service ou un Compte à Composer)</i>	16,50 €
<b>Frais d'opposition</b> ( <i>blocage</i> ) <b>de la carte par la banque</b>	GRATUIT
<b>Commande urgente de carte</b> ( <i>renouvellement</i> )	27,00 €
<b>Réédition de code confidentiel</b> ( <i>envoi par courrier ou sms</i> )	16,50 €
<b>Réédition relevé carte Business</b> ▲	16,50 €
<b>Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur</b>	
• En agence	16,50 €
• Sur l'application Ma Banque ou Paiement Mobile	GRATUIT
<b>Retrait par carte en euro*</b> dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque de la Zone Union Européenne	1,00 €/retrait à partir du 3 <sup>e</sup> retrait/mois

## AUTRES RETRAITS

<b>Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)</b>	
• Frais fixes	4,00 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire**	
<b>Autres retraits par carte***</b>	
• Frais fixes	4,00 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	
<b>Au guichet</b>	
• Autres banques Zone Union Européenne	8,70 €/retrait
• Autres pays	7,60 €/retrait + 2,10 % de la transaction

## PAIEMENT PAR CARTE

<b>Paiement par carte en euro*</b> dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
<b>Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)</b>	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	2,20 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire**	
<b>Autres paiements par carte***</b>	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	2,20 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

## Services monétiques (location TPE) (cotisation mensuelle)

<b>Offre essentielle</b> ▲	9,90 €
<b>Offre contact</b> ▲	19,90 €
<b>Offre nomade</b> ▲ ( <i>Pour détails et options complémentaires, nous consulter</i> )	De 23,00 € à 31,00 €
<b>Offre saisonnière</b> ▲	Nous consulter
<b>Up2pay mobile</b>	
• Achat matériel	29,00 €
• Location mensuelle	17,00 €
<b>Up2pay caisse digitale</b>	
• Location mensuelle	De 89,00 € à 99,00 €
<b>Up2pay fidélité</b>	
• Abonnement mensuel	De 49,00 € à 79,90 €
<b>Up2pay par lien</b> ( <i>abonnement mensuel</i> )	
• Frais de mise en service ▲	50,00 €
• Offre access	GRATUIT
• Offre standard	10,00 €
<b>Tarif par lien</b>	
• Offre access	1,00 €/opération
• Offre standard	0,40 €/opération
• Commission	Étude personnalisée

\* Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

\*\* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

\*\*\* Opérations hors champ d'application du règlement européen n°924/2009

Relevé RMFEC (récapitulatif mensuel des frais d'encaissement)	GRATUIT
Relevé mensuel adhérent détaillé papier	5,10 €
Relevé mensuel adhérent détaillé EDI	GRATUIT
Commission carte bancaire commerçant (contact, sans contact, NFC)	Étude personnalisée
Différé Santé Service optionnel disponible uniquement pour certains professionnels de santé	GRATUIT
Option American Express (forfait annuel avec gratuité les 6 premiers mois)	50,00 €
3 x CB, solution de paiement en plusieurs fois ▲ • Commission (calculée sur la totalité de l'achat)	Nous consulter 3,20 %
Smart TPE magasin (solution d'encaissement digitale tout en un sur tablette) ▲	Étude personnalisée
Smart TPE mobilité (terminal de paiement par CB sur smartphone) ▲	Nous consulter
Changement d'équipement (hors défectueux ou obsolète)	75,00 €



## Financements bancaires

### FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le « glossaire Fédération Bancaire Française des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole Centre France ([www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance](http://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance))

### Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
• Taux nominal annuel	Dans la limite du taux de l'usure affiché en agence <sup>(6)</sup>
• Taux nominal journalier	Taux nominal annuel divisé par nombre de jours de l'année

### Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond du découvert autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %
Commission de plus fort découvert (Limitée à 50 % des intérêts débiteurs)	0,08 % des plus forts découverts mensuels

### Escompte

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de service	
• Cession de créance	3,35 €
• Impayé	8,30 €
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond d'escompte autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %

### Dailly

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Convention Dailly	1,23 %
Commission de service	
• Cession de créance	3,50 €
• Notification par courrier recommandé	19,50 €
• Impayé	8,50 €
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond Dailly autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %

### Crédit court terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
Commission de confirmation ou d'engagement (trimestrielle) (sur plafond du découvert autorisé)	1,25 %
Commission d'immobilisation (si compte débiteur > à 75 jours par trimestre)	De 1,00 % à 3,00 %

(6) Seuils de l'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert, disponibles en agence.

## Prêts moyen terme

Frais de dossier	1 % du capital emprunté
------------------	-------------------------

## Cautions bancaires

Frais d'acte de cautionnement bancaire	51,00 €
Commission d'engagement bancaire (trimestrielle)	3 % du montant garanti

## Autres opérations liées au crédit

Étude réaménagement de crédit	1 % du capital restant dû
• Minimum	800,00 €
Frais de dossier AGILOR	110,00 €
Frais de nantissement sur contrat vie/titres/produit d'épargne	
• Interne	205,00 €
• Externe	305,00 €
Demande de tableau d'amortissement (réédition) ▲	30,00 €
Changement de compte à débiter	36,00 €
Frais de recherche sur contrat de prêt ▲	18,50 €
Attestation de prêt (si prêt en cours : exonéré de TVA / si prêt soldé : taxable à TVA) ▲	18,50 €
Frais sur gage	80,00 €
Mainlevée de gage sur demande client (pour les gages enregistrés avant le 01/01/2020)	51,00 €
Mainlevées autres, renouvellement de garantie	134,00 €
Modification de date d'échéance, de périodicité	36,00 €
Changement d'emprunteur, de garantie, de durée	310,00 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	92,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	153,00 €
Changement de quotité d'assurance (par assuré)	76,00 €
Relance administrative	21,00 €
Rappel carte grise	22,00 €
Relevé de situation annuelle d'emprunt	GRATUIT
Report d'échéance	36,00 €
Demande de décompte de remboursement de prêt	35,50 €
Pause non contractuelle	256,00 €
Nantissement de matériel, de fonds de commerce ou de parts de société	Récupération des frais d'inscription au greffe
Déclassement prêt bonifié agricole	241,00 €



## Opérations à l'international

Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères pour le traitement de l'opération concernée.

## Commissions communes aux opérations d'import-export

CA E-Banking (abonnement mensuel)	10,00 €
Commission de change (non soumise à TVA)	0,06 %
• Minimum	17,25 €
Frais de dossier pour opération de change (terme, prorogation, flexigain, option, prêt, placement)	27,00 €
Change en ligne (abonnement mensuel)	5,20 €
Commission sur opérations diverses de portefeuille (impayé, prorogation, etc.) frais de courrier ou de Swift en plus	53,80 €

## Commissions propres aux opérations d'import

Commission de transfert	
• Émission d'un virement SEPA <sup>(3)</sup> en euros	
- Support papier	5,60 €
- Support EDI	0,13 €
• Émission d'un virement SEPA <sup>(3)</sup> en devises ou d'un virement non SEPA <sup>(3)</sup>	0,11 %
- Minimum	28,50 €
- Maximum	100,00 €

<b>Paiement d'un chèque</b>	53,80 €
<b>Remise d'effets</b>	0,15 %
• Minimum*	27,20 €
• Maximum*	98,30 €
• Avec aval	120,00 €
<b>Commission de remise documentaire</b>	0,21 %
• Minimum*	58,00 €
• Maximum*	198,80 €

<b>Crédit documentaire à l'importation</b> (hors commission de change)	
• Commission d'engagement	0,25% minimum 172,50 €
(comprend la commission d'ouverture, une utilisation et le premier paiement)	
• Commission d'utilisation / irrégularité	118,80 €
• Commission de paiement différé	118,80 €
• Commission de modification	0,25% minimum 120,00 €

<b>Cautions et garanties émises</b>	
(par trimestre indivisible, non soumise à TVA, frais de dossier en sus)	
• Commission d'engagement	1,50 %
• Minimum (par trimestre)	56,30 €
• Frais d'émission	Minimum 172,50 €
• Frais de mise en jeu	118,70 €
• Frais d'établissement d'acte en langue étrangère	101,50 €

## Commissions propres aux opérations d'export

<b>Commission de rapatriement</b>	
• Réception d'un virement SEPA <sup>(3)</sup>	GRATUIT
• Réception d'un virement non SEPA <sup>(3)</sup> en euros ou en devises <sup>(7)</sup>	17,50 €

## Remise de chèques

<b>Commission de négociation</b>	
• Chèques négociés sauf bonne fin	
- En euros payables à l'étranger et chèques en devises	0,15 %
- Minimum	36,40 €
- Maximum	134,30 €
• Chèques ou effets à l'encaissement	0,15 %
- Minimum*	36,40 €
- Maximum*	134,30 €

<b>Commission d'encaissement documentaire</b>	
• Présentation de documents en France ou à l'étranger	0,21 %
- Minimum*	58,00 €
- Maximum*	198,80 €

<b>Crédits documentaires à l'exportation</b>	Étude personnalisée
• Pré-étude documentaire export	Minimum 50,70 €
• Commission de notification	0,10 % minimum 122,20 €
• Commission de levée de documents	0,15 % minimum 181,50 €
• Commission de modification	122,20 €
• Confirmation	Étude personnalisée

<b>Cautions et garanties reçues</b>	
• Commission de notification	122,20 €
• Commission de modification et de mise en jeu de garantie reçue	Minimum 122,20 €

## Frais récupérés

<b>Frais de banques étrangères</b>	15,00 € ou frais réels
<b>Frais de messages Swift</b>	16,60 € <sup>(8)</sup>
<b>Frais de courrier recommandé</b>	
• Chronopost - France	35,50 €
• DHL - International	55,80 €

## Commissions sur gestion des comptes en devises

<b>Frais d'ouverture de compte en devises</b>	36,40 €
<b>Tenue de compte courant en devises</b> (par mois)	16,40 €

## Commissions diverses

<b>Frais de dossier par opération complexe</b>	Minimum 37,00 €
<b>Attestation internationale</b>	27,00 €

\* Plus frais de courrier recommandé international.

(7) Plus commission de change si cession de devises.

(8) Outre les frais correspondants systématiquement récupérés.



## Opérations sur titres

### Droits de garde (annuels)

• Frais fixes (la ligne)	
- OPC/Parts Sociales Crédit Agricole	GRATUIT
- Valeurs françaises ▲	4,10 €
- Valeurs étrangères ▲	9,70 €
• Frais variables en % de la valeur au 31/12	
- Tous FCP et OPC du Crédit Agricole ▲	GRATUIT
- Obligations Crédit Agricole SA ▲	0,137 %
- Autres valeurs françaises ▲	0,283 %
- Actions et obligations étrangères et titres nominatifs ▲	0,566 %
• Minimum par compte ▲	30,00 €
• Maximum par compte ▲	416,67 €

Commission sur souscription et rachat OPC hors Crédit Agricole 25,00 €

Souscription et vente OPC et FCP Crédit Agricole [Nous consulter](#)

Transfert vers autre Crédit Agricole [GRATUIT](#)

### Transfert vers autre établissement

• Minimum par compte ▲ 125,00 €

### Actilibre\* (mensuel)

• Mandat d'épargne	4,60 €
• Mandat de trésorerie	
- Forfait	9,10 €
- Taux de commission sur plus-values	10,00 %



## Assurances et prévoyance

Assurances pour votre entreprise, pour vous et vos proches

[Nous consulter](#)

\* Gestion de trésorerie automatisée.

Les montants sont indiqués hors taxes.  
Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE**  
Siège Social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9.

Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit

Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance  
sous le n° 07 023 162 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand -  
N° de TVA intracommunautaire : FR 37 445 200 488 - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle  
Prudentiel et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9  
Identifiant CITEO FR 234313\_03YEFQ

**CAMCA** - Siège social : 53, rue de la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527 RCS Paris  
Société d'Assurances Mutuelles à cotisations variables régie par le Code des assurances.

**PACIFICA** - Siège social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.  
Siren 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros.

**PREDICA** - Siège social : 16/18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.  
SIREN B 334 028 123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



**CENTRE FRANCE**